

Signature d'une convention contre le travail illégal dans le déménagement

31 MAI 2023



Les DREETS, la DREAL, l'URSSAF, les Organisations syndicales de salariés et Organisations patronales ont signé une convention qui vise à renforcer la lutte contre le travail illégal dans le secteur du déménagement en mettant en place des actions concrètes.

Nous sommes convaincus que cette convention sera un véritable levier pour lutter contre le travail illégal dans le secteur du déménagement. Nous remercions la Directrice de la DREETS pour sa présence et son soutien dans cette démarche.